



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITÉ

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 128/2026

A MONSIEUR LOUIS SAMBA ZAMAMBU.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/ARMP/PI/CGPMP/2/2026, conclu avec l'Autorité de Régulation des Marchés Publics « ARMP », pour un montant total hors taxe dollars américains trente mille (USD 30 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux cent dix (USD 210), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 12/06/2026

Hotel des Monnaies
Directeur Administratif et Financier



Directeur Général

0000128